



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Développement durable, Transitions, Objectifs de développement durable

Journée Plan académique de formation à destinations d'enseignants
d'histoire-géographie

1. Le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au DD s'intègre dans une politique nationale de renforcement de l'éducation au développement durable...

- Contexte et enjeux :
 - l'EDD fait partie de **la charte de l'environnement de 2004 (un des 4 textes du bloc de constitutionnalité)**
 - **Mission de l'École : deux lois récentes** : la loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'École de la République et la loi pour l'École de la confiance de 2019
- **Circulaires d'application** : éco-D et circulaire du 27 Août 2019
<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm>
et circulaire du 24 septembre 2020
- <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

- **Circulaire 2020 :**

*L'objectif fondamental de l'EDD demeure inchangé : fournir une boussole aux élèves, qui leur permette d'acquérir des **savoirs** et des **compétences**, d'orienter leurs **parcours individuels**, personnels et professionnels, ainsi que de fonder leurs **engagements citoyens** pour un **monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement**.*

- **Vademecum EDD :**

*« La première mission fondamentale de l'EDD est **d'éclairer les processus de l'ensemble des transitions**, écologiques, sociales et économiques que nous connaissons.*

*« Projet d'éducation globale, « systémique », l'EDD présente une autre caractéristique essentielle, qui lui donne une force particulière : **elle lie l'action à la connaissance** (...). Elle s'élabore en effet grâce à des démarches concrètes, transdisciplinaires et transformatrices*

*« L'EDD fournit également aux jeunes des **outils d'analyse et de compréhension des défis du monde de demain**, de sorte qu'ils puissent s'engager pour un futur soutenable et désirable sur une planète viable et vivable*

Extraits de la circulaire 2020 : Consolider l'EDD autour de sept piliers :

1. *L'Agenda 2030 ;*
2. *L'enrichissement des programmes en matière d'EDD ;*
3. *L'encouragement à l'engagement des jeunes et de l'institution ;*
Les éco-délégués, pivot du développement durable dans les établissements
4. *Un pilotage national et académique renforcé ;*
5. *Une offre de formation pour les encadrants et les enseignants ;*
6. *Un réseau partenarial structuré ;*
7. *Une stratégie internationale.*

Elargir et accélérer le déploiement du référentiel E3D.

L'Agenda 2030

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon **2030**, intitulé **Agenda 2030**.

L'Agenda 2030 a fusionné l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre.

L'agenda du développement

Le concept de « **développement** », apparu après la seconde guerre mondiale et dans le contexte de la décolonisation, visait au « rattrapage » du « Sud » vis-à-vis du « Nord ».

En 2000, **les Nations unies avaient adopté huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** à destination des « pays du Sud », recouvrant les principaux enjeux humanitaires pour l'horizon 2015.

Pendant quinze ans, ces OMD ont structuré la solidarité mondiale et la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aide au développement. Ils ont permis d'enregistrer des améliorations notables, bien qu'inégales et insuffisantes, notamment dans les domaines de la scolarisation universelle, de la diminution de la mortalité infantile et maternelle et dans la lutte contre les grandes pandémies.

Les Sommets de la Terre

Parallèlement, les Sommets de la Terre, organisés tous les 10 ans à partir de la **conférence de Stockholm en 1972**, avaient progressivement posé au niveau mondial les principes de la préservation de l'environnement, puis de la recherche d'un développement durable incluant également la dimension sociale.

La définition « Brundtland » posait ainsi en 1987 les principes de la satisfaction des besoins, notamment des plus démunis, et des limites de la planète.

Sur cette base, le **Sommet de Rio en 1992** avait notamment conduit à l'adoption de la convention sur la diversité biologique, de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques, et de celle sur la lutte contre la désertification.

La convergence

C'est à la **conférence de Rio de 2012, dite « Rio+20 »**, que les États ont convenu que seraient élaborés des 'Objectifs de développement durable' (ODD) pour tous les pays.

Trois années de négociation ont suivi, qui ont d'abord permis d'acter que ces ODD fusionneraient avec les OMD « post-2015 »

Adoption le 25 septembre 2015 de 17 objectifs de développement durable couvrant pratiquement l'ensemble des questions de société et du devenir de l'humanité.

L'agenda 2030 s'applique à tous les pays (du N et du Sud, qui ont tous (les 193 membres de l'ONU) négocié ces 17 ODD et 169 cibles, et présente une feuille de route sur les questions de société.

La France s'est engagée dans la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 et des 17 ODD. Elle a adopté en 2019 la « feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 ».

La feuille de route définit **six enjeux prioritaires** pour la contribution de la France à l'Agenda 2030, traduits sous forme d'engagements et de propositions concrètes.

Enjeu 1 – Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.

Enjeu 2 – Transformer les modèles de société par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.

Enjeu 3 – **S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution vers des comportements et modes de vie mieux adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.**

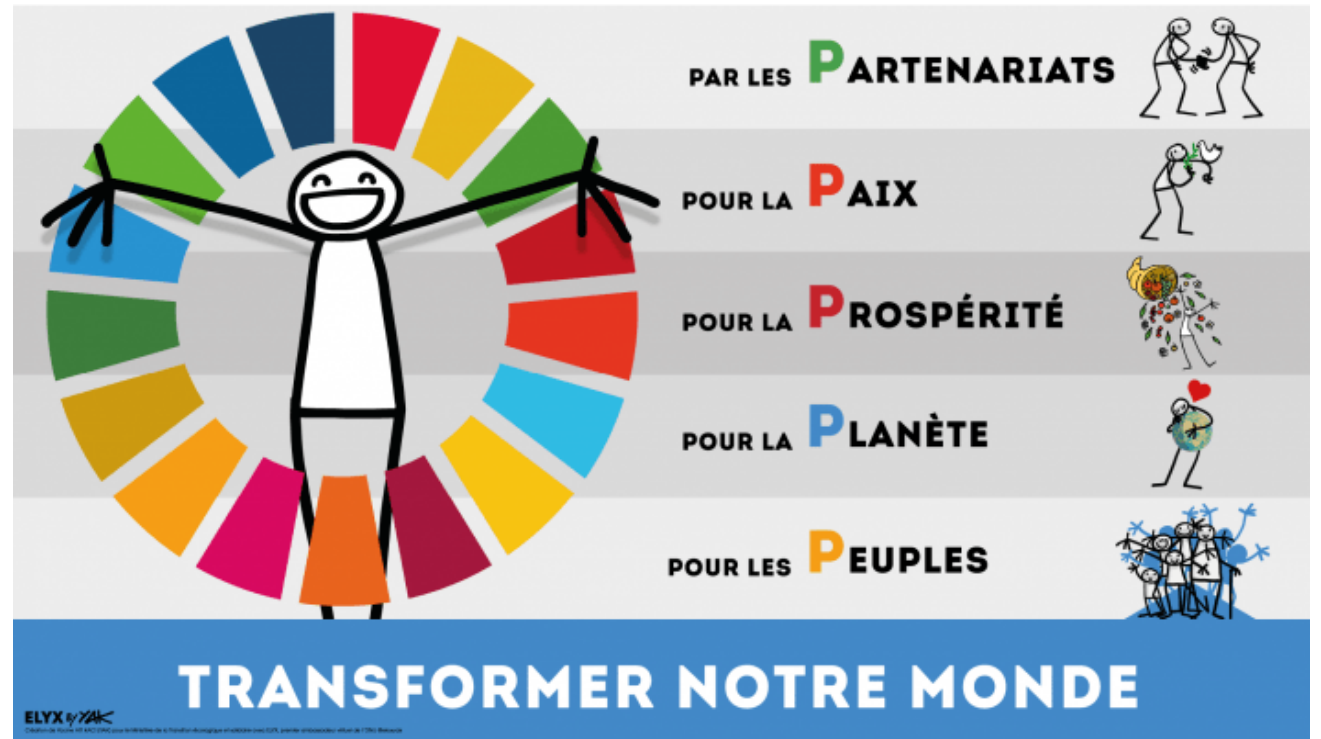
Enjeu 4 – Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables.

Enjeu 5 – Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.

Enjeu 6 – Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

L'agenda 2030

L'Agenda 2030 s'organise autour des « 5P » car il est au service de la **planète**, des **populations**, de la **prospérité**, de la **paix** et des **partenariats**.



Le vademecum Education au développement durable Horizon 2030

- Transversalité
- rôle d'action des élèves et notamment l'engagement dans des projets
- quatre piliers :
 - enjeux, contexte et histoire
 - une éducation transversale
 - pilotage et formation
 - engagement de tous au service d'enjeux majeurs de société : la communauté éducative et des élèves

La finalité de l'EDD est de **donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en intégrant à son raisonnement les questions complexes du développement durable et en lui permettant de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique**



2. ...Et dans une dimension académique déjà ancienne

Une vraie structuration académique :

- Pilotage par trois cheffes de mission :

Florence Prost, IA-IPR SVT

Delphine Paillet, IA-IPR Physique-Chimie

Marilyne Dewavrin-Farry, IA-IPR HG

- Dans le premier degré 4 IEN missionnés sous la responsabilité des DASEN
- Une équipe de professeurs composant le groupe d'animateurs formateurs EDDACLER, coordonné par Yannick Rafaitin, professeur de SVT

Labellisation E3D, visites d'établissements, formation, accompagnement de la démarche, jury.

Actions de formation

Validation de projets pédagogiques.

Liaison avec les partenaires de labellisation.

Conseils aux établissements.

Construction d'un PPMS.

Actions de formation aux Risques Majeurs.

Depuis 2014, notre académie propose un dispositif de labellisation « E3D » (Établissement en Démarche globale d'Éducation au Développement Durable).

Ainsi, chaque année, la labellisation permet de recenser, d'accompagner et de valoriser les équipes qui s'engagent et mettent l'EDD au cœur du fonctionnement même de leur établissement.

A la suite d'une campagne de candidature et d'inscription, les établissements sont accompagnés afin d'effectuer un recensement et un diagnostic de leurs actions. Des actions de formations collectives et différenciées leur sont alors proposées. En fin d'année, le jury de labellisation positionne l'établissement sur un des trois niveaux définis par la circulaire nationale.

Habiter 4 dimensions :

- les enseignements ;
- la vie scolaire ;
- La gestion et maintenance pour l'établissement ;
- l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

Un bon résultat national

La labellisation dans l'académie est forte avec **356 écoles labellisées, 113 collèges et 37 lycées et 2 EREA** au niveau Engagement (niveau 1), Déploiement (niveau 2) ou Expertise (niveau 3). Ce label est valable trois ans et doit être renouvelé, **soit 508 établissements (sur 7 700 en France) soit 6,6%. Bon résultat national.**



Nombreux acteurs concernés :

- Chefs d'établissement : démarche de labellisation ; valoriser les équipes, les élèves, donner à voir ce qui se passe dans les établissements ; gage de cohérence des actions
- Accompagnement très important du groupe EDDACLER.
- Le développement de la politique partenariale, notamment avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les établissements publics, les Parcs Naturels Régionaux, a permis et permet aux établissements de l'Académie de s'inscrire dans les problématiques et les dynamiques territoriales de transition écologique, énergétique et de développement durable.

(Conseils départementaux, communes, PNR, Vulcania, ADEME, LOP région AURA...)

L'Académie a un **compte tweeter** dédié à l'EDD (@Edd-Clermont) et un **site académique** dédiée à l'EDD.

3. En faisant des ODD des entrées privilégiées pour habiter nos disciplines et la transversalité



Que sont les ODD ?

- Les 17 Objectifs Universels du Développement Durable ont été adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- Ils prennent le relais des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement, lancés en 2000 et arrivés à terme en 2015 (qui présentaient une vision descendante des pays riches vers les pays pauvres).
- Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Les **17 objectifs du développement durable** sous-entendent des enjeux politiques, économiques, sociaux, environnementaux... que les gouvernants et les pays engagés doivent atteindre d'ici 2030.

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations unies. Dans ce cadre, par exemple, la France a édicté une feuille de route.

Les ODD ne sont pas juridiquement contraignants mais on peut retenir qu'ils proposent un changement de paradigme. Ils sont :

- **Universels** : ensemble des pays
- **Transversaux** : nouveaux secteurs concernés par rapport aux objectifs du millénaire pour le développement (comme les villes, la réduction des inégalités...)
- **Transformatifs** : objectif est clairement un changement de modèle de société et une modification des comportements.

« Didactiser » les ODD en HG

Il est nécessaire de les transposer, de les traduire en **objectifs pédagogiques** dont les enseignants et formateurs pourront s'emparer et qu'ils pourront **s'approprier pour élaborer des séquences ou des projets pour leurs élèves.**

2 repères

- Le programme en utilisant la formule « *on s'appuiera* » signifie que les ODD ne sont pas des objets d'enseignement mais ils sont des clés de lecture pour le traitement des thèmes.

- Les ODD permettent de **montrer aux élèves que les acteurs impliqués dans les ODD sont divers, que des politiques sont menées à différentes échelles.**

Voir notamment thème 1 du programme de 5^e (« *il s'agit de faire comprendre aux élèves la nécessité de prendre en compte la vulnérabilité des espaces humaines, mais sans verser dans le catastrophisme et en insistant sur les capacités des sociétés à trouver des solutions permettant d'assurer un développement durable (au sens du mot anglais sustainable, dont il est la traduction) et équitable* »).

« Didactiser » les ODD en HG. Pistes

Se servir des ODD pour rendre compte de la complexité :

1. Lors d'une étude de cas, lors d'une mise en perspective ou lors d'une présentation globale **confronter un état des lieux d'une situation / un espace à une préoccupation édictée dans les ODD** (« dans quelle mesure ce cas, cette situation nous renseigne sur? Nous permet de comprendre la nécessité d'action? »). Confronter les territoires entre eux ; les échelles...
2. **Questionner des choix d'acteurs (un aménageur, une société, un Etat...) au regard d'un ODD : dans quelle mesure cette politique/cette action satisfait à un ODD?**
3. **Intégrer des démarches de géographie prospective** : quel scénario pour un territoire au regard d'un ODD dans le futur?

La spirale des 5 compétences transversales

Formation – Education – Compétences – Objectifs du Développement Durable

<https://fecodd.fr/index.php/documentation/sur-les-competences-dd-et-rs/>

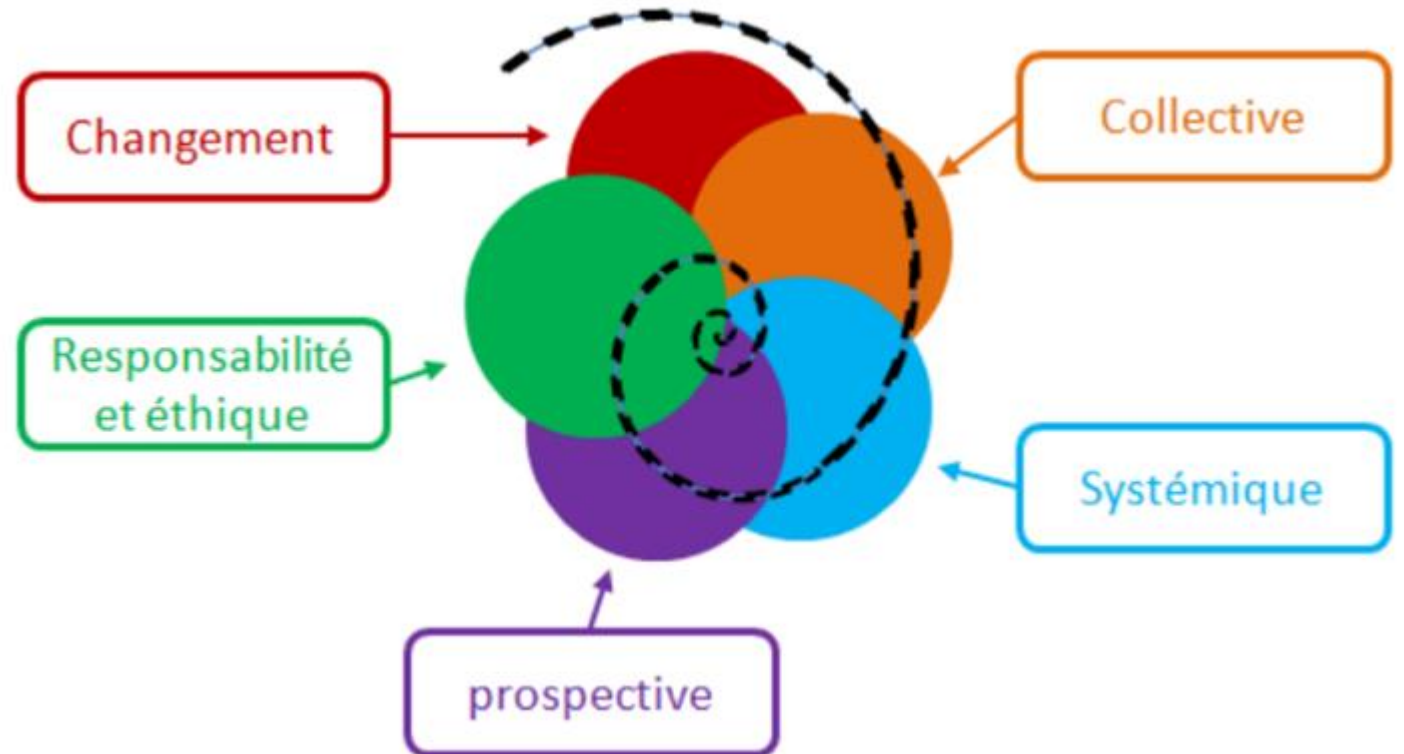
Le changement : les élèves doivent comprendre ce qu'il faut changer et comment

Compétences individuelles et collectives : faire comprendre la nécessité du collectif pour atteindre les ODD

Responsabilité et éthique : chacune et chacun a un rôle à jouer pour atteindre les ODD. Choisir et agir se font en fonction des représentations, des conceptions et des valeurs inhérentes à chaque personne...donc il faut agir dans un cadre éthique en respectant les lois et les normes, les valeurs d'autrui.

Vision prospective : penser l'avenir dans le cadre de l'anthropocène : comprendre les effets des choix faits à court et à long terme et ce à différentes échelles (cf intervention de Valéry)

Vision systémique : ouvrir le « champ des possibles » avec les élèves, envisager les notions, les concepts dans leur globalité en mettant en avant leur complexité et leurs interrelations, avec une vision nuancée (donc nécessite un recul critique)



Connaissances et compétences vont de pair et sont travaillés ensemble : **les ODD sont une voie d'entrée pour aborder les objectifs disciplinaires et les compétences transversales du socle.**

➤ **Aborder la complexité par la confrontation des points de vue**

Ainsi par exemple, cette complexité peut-elle être mise en lumière par le travail de compétences liées à l'oral en s'appuyant sur « pratiquer différents langages » (s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger) et sur « coopérer et mutualiser » (discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix). (débat, jeux de rôle, saynètes théâtralisées, l'interview de binômes par exemple) *(voir travail de débat argumenté d'Anne-Sophie Mahiddine sur la grande conférence mondiale, en histoire, classe de 3è)*

➤ **Aborder la complexité par la pédagogie de projet**

La complexité peut être abordée également par la pédagogie de projet et notamment dans le cadre de la démarche globale de l'établissement, comme c'est souvent le cas pour l'ODD 12 consommation responsable, souvent au cœur du travail notamment dans les écoles pour l'objectif de labellisation.

➤ **Esprit critique**

Dans le cadre de « s'informer dans le monde du numérique », exercer son esprit critique sur les données numériques + « raisonner, justifier une démarche et les choix effectués », vérifier des données et des sources.

(Voir travail sur le dessin de presse en classe de 4ème d'Anne-Sophie Mahiddine)

Des liens féconds avec les parcours éducatifs dans le cadre d'une pédagogie de projets

La **pédagogie de projet**, par son **approche concrète, transversale**, et sollicitant l'engagement des élèves permet de travailler dans une démarche d'éducation au développement durable et de mettre en œuvre des stratégies pédagogiques.

- **Parcours avenir** : métiers de la formation ou des nouveaux modèles économiques (comme l'économie circulaire, sociale et solidaire)

L'EDD a toute sa place dans la mise en œuvre du Parcours Avenir (JO du 17/07/15) qui s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la Terminale et engage l'ensemble de la communauté éducative.

La place des partenariats dans l'EDD permet de faire découvrir les métiers directement en lien avec la perception du développement durable dans son approche environnementale comme dans son approche systémique.

Par l'ouverture au territoire et au monde qu'elle propose et par le croisement des regards qu'elle permet, **l'EDD peut constituer un levier pertinent pour accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation.** Débutée dès l'école primaire (« Questionner le monde » au cycle 2 notamment), l'approche se précise et se complexifie au collège et permet au lycée de se projeter plus avant dans le monde adulte et d'envisager leur place dans celui-ci.

- **Parcours santé** : environnement et ses conséquences sur notre santé, principe de responsabilité
- **Parcours citoyen** : valeurs, engagement, EMI, développement de l'esprit critique.

A la confluence de tous les autres parcours, valeurs de la république : par les ODD, une citoyenneté active, engagée, participative. Des projets et des actions au collège qui s'inscrivent dans une culture de l'engagement : ex engagement contre la pauvreté, pour réduire les inégalités (ODD 1, ODD 10) via les valeurs de solidarité.

Le PEAC : parcours d'éducation artistique et culturelle

Ce parcours permet une approche disciplinaire et pluridisciplinaire importante, à la fois sensible et engagée des arts et des artistes.

- Ainsi réflexion possible sur le rôle de l'art dans la question de l'environnement : ex de l'artiste argentin Nicolas Garcia Uriburu (1937-2016), pionnier du land art. L'art comme forme d'expression politique, des exemples de son engagement pour éveiller les consciences aux questions environnementales :
- Nicolás García Uriburu, coloration du Grand Canal, Venise, 1968 (3 Km d'eau du Grand Canal coloré en vert), lors de la biennale pour dénoncer la pollution croissante (ODD 6, 12, 14?)



L'art comme moyen de dénoncer



L'artiste italien Lorenzo Quinn : œuvre *Support* exposée pendant en 2017 lors de la Biennale de Venise et lors COP 25 pour faire réfléchir sur la montée des océans (ODD 12, 13, 14)

- Banksy, *I Remember When All This Was Trees*, Banksy, 2010



Street art

Le street artiste Gaspard Lieb, suite à l'incendie de l'usine Lubrizol, le 26 septembre 2019, montre les conséquences néfastes de cet incendie (ODD 9?)



Nos disciplines font du DD une entrée pour lire le monde

Elles donnent **des outils pour comprendre** : l'approche multiscalaire, l'approche spatio-temporelle, le travail sur les enjeux, sur les acteurs

Elles **mettent l'humain au cœur des enjeux** : points de vue divers, conflits d'usages, solutions par des acteurs différents

Elles **lient les savoirs et les savoir faire** (compétences).

Elles mettent en lumière la **dimension civique** : éduquer au choix citoyen, éclairé, dans des analyses étayées.